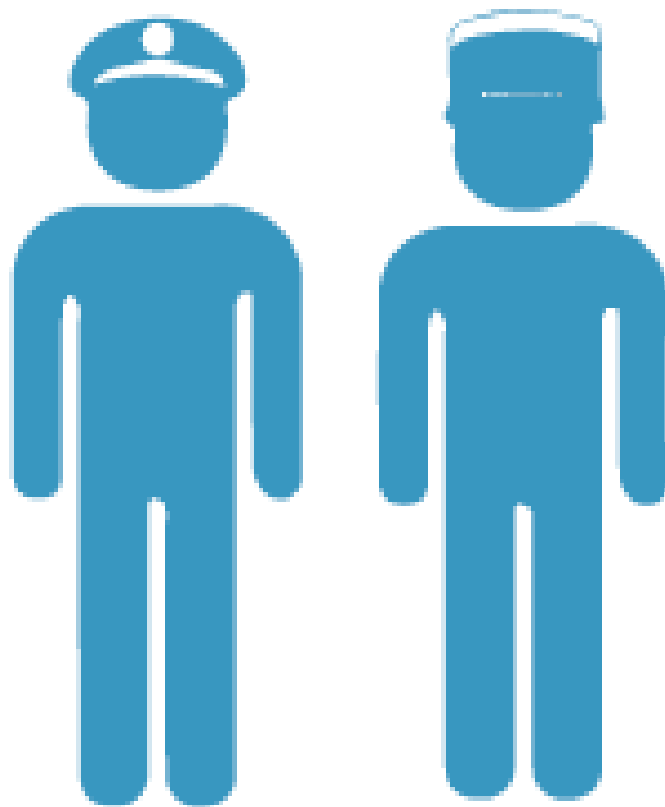




**PRÉFÈTE
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan de la sécurité 2020 en Lozère



17 FEVRIER 2021

Dossier de Presse

Retrouvez-nous sur :
lozere.gouv.fr
[@Prefet_48](https://twitter.com/Prefet_48)

Direction des services du cabinet
Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 66 49 67 43 / 06 74 57 49 65
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr

Les indicateurs de la délinquance

AVIP – Atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes :

Cet indicateur concerne les faits de violences physiques crapuleuses (Violences physiques crapuleuses : Violences qui ont pour but le vol, l'appropriation...) et non crapuleuses, les menaces de violences et les violences sexuelles (exemple : coups et blessures volontaires, atteintes aux mœurs, infractions contre la famille et l'enfance...). Il comprend les formes de violence affectant physiquement nos concitoyens, notamment dans la sphère familiale.



AAB – Atteinte aux biens :



Les atteintes aux biens concernent les faits de vol (vols à main armée, vols avec violences, vols avec entrée par ruse, cambriolages, vols simples et liés à l'automobile), les destructions et les dégradations.

EIEF – Escroqueries et infractions économiques et financières :

Cet indicateur concerne les faits de faux en écriture, fausse monnaie, contrefaçons, escroqueries et abus de confiance, falsification et usages de chèques volés ou de cartes de crédits, abus de biens sociaux, fraudes fiscales.

IRAS – Infractions relevées grâce à l'activité des services :

Ces infractions concernent principalement les faits de recels, proxénétisme, infractions à la législation sur les stupéfiants, délits de police des étrangers, atteintes à l'environnement, faux documents et travail illégal.

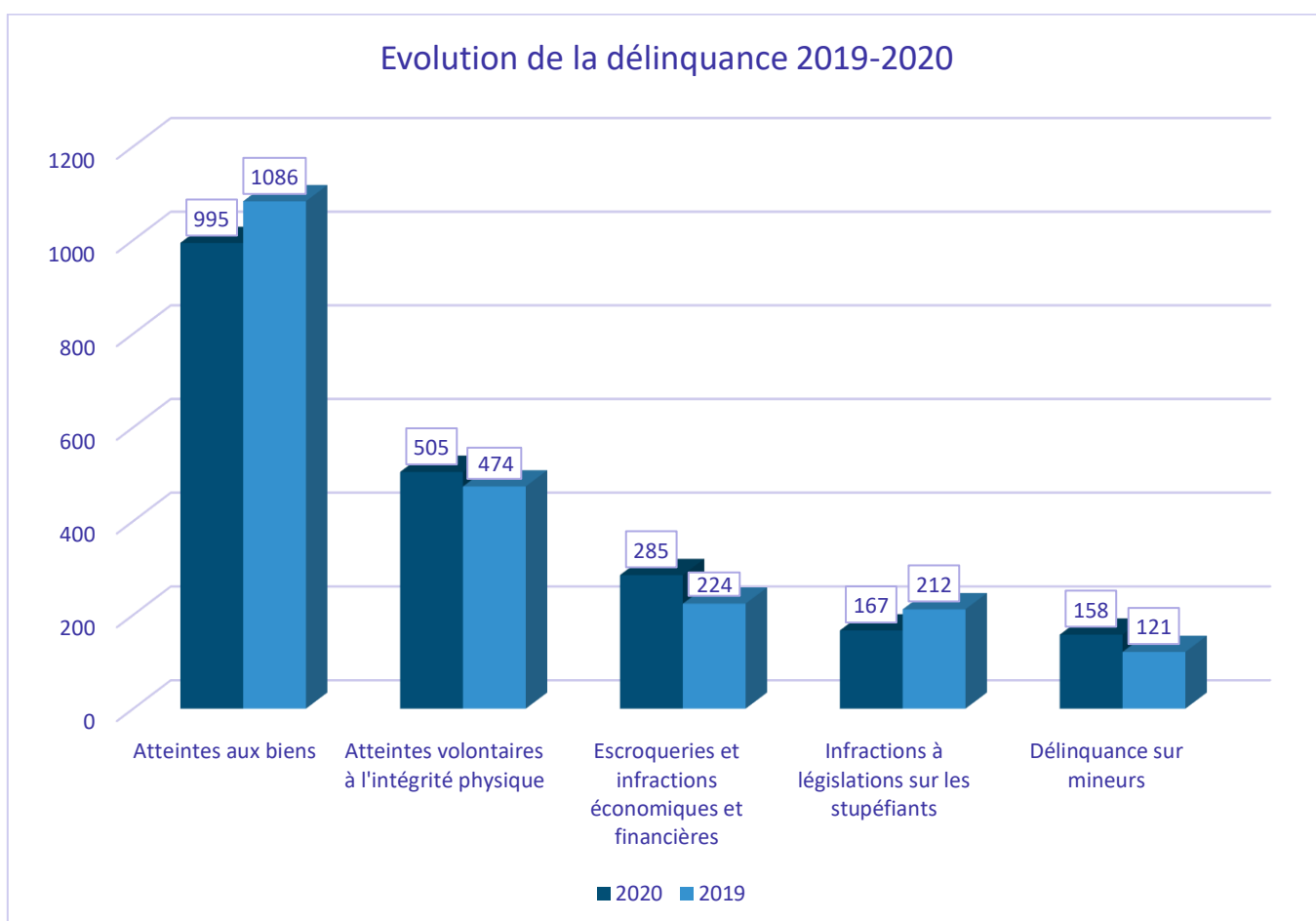


Bilan de la sécurité : contrasté !

Avec un nombre total de 2379 crimes et délits en 2020 pour une population de 76 220 habitants et un taux d'élucidation d'un fait sur deux, la Lozère bénéficie d'un environnement préservé et reste en 2020 parmi les départements les plus sûrs de France.

Le volume global des faits de la délinquance est en légère baisse en 2020 :

- **2379 faits** enregistrés en 2020 (contre 2484 en 2019) soit - **105 faits (- 4,23%)**. Il s'agit principalement d'atteintes aux biens et notamment de vols liés aux véhicules.
- Les atteintes à l'intégrité physique sont **en hausse de 6,54 %** avec 505 faits contre 474 en 2019.
- Le nombre de **faits élucidés** reste stable avec **1257 faits élucidés** contre 1340 en 2019, soit un taux d'élucidation à 53 % (1 fait sur 2 élucidé).
- Le nombre de **mis en cause** est en augmentation **de 2,93 %** : **1125** contre 1093 en 2019, soit **+ 32**. Le nombre de **garde à vue** reste identique à 2019 : 295.



COMPARATIF	2020	2019	Variation %
Atteintes aux biens	995	1086	-8,38
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	505	474	+6,54
Escroqueries, infractions économiques et financières	285	224	+27,23
Infractions à la législation sur les stupéfiants	167	212	-21,23
Délinquance des mineurs	158	121	+30,58

Les tendances des principaux agrégats 2020

En Lozère, les atteintes aux biens ont reculé mais contrairement à la tendance nationale, les cambriolages, les dégradations de biens, les infractions et les escroqueries sur internet sont en hausse.

· Un nombre d'atteinte aux biens en recul (AAB)

Données départementales 48	Année 2019	Année 2020	Evolution
AAB constatées	1086	995	91 faits (-8,38 %)
AAB élucidées	272	251	-7,72 %
Taux d'élucidation	25,05	25,23	+0,18 pts

Zone police	Année 2019	Année 2020	Evolution
AAB constatées	273	209	-64 (-23,44%)
AAB élucidées	83	52	-31 (-35,35%)
Taux d'élucidation			-5,52 pts

Zone gendarmerie	Année 2019	Année 2020	Evolution
AAB constatées	813	786	-27 (3,32%)
AAB élucidées	189	199	+10 (+5,29%)
Taux d'élucidation			+2,07% pts

En 2020, à nouveau, les atteintes aux biens ont reculé sur l'ensemble du département (- 8, %).

Cependant, ce résultat est à nuancer en raison de l'augmentation significative de quelques agrégats qui vont à contre-courant de la tendance nationale :

- Destructures et dégradations de biens : + 31,34 % (- 13% au niveau national). Il s'agit d'incendies de biens privés (véhicules volés, graffitis), biens publics (containers déchets).

En avril 2020, un individu a été interpellé par la gendarmerie avec une cinquantaine de faits qui lui sont imputables : incendie de sites de tri sélectif, incendies de végétation, de bâtiments en ruine, de véhicules abandonnés...

- Cambriolages de locaux d'habitations de logements et locaux professionnels avec une hausse de + 5,52 % (- 20% national). Les cambriolages ont baissé de 39,51 % dans les résidences principales. Par contre, il ont fortement augmenté dans les résidences secondaires (+ 59 %) en zone gendarmerie essentiellement et continue d'augmenter dans les locaux d'activité professionnelle et associative (+44 %), également en zone gendarmerie.
- Infractions et escroqueries notamment sur Internet (+27,23%) avec une hausse de + 61 faits. Il s'agit principalement d'escroqueries et d'abus de confiance (+ 1 % national).

En revanche, les résultats sont satisfaisants concernant :

Les vols liés aux véhicules baissent : de -12,94 % avec - 37 faits.

Les vols dans les véhicules baissent : de -28,86 % (- 17 % au niveau national). Par contre, les résultats sont plus contrastés concernant les vols d'accessoires sur véhicules : +16 % (-18 % au niveau national) et les vols de véhicules : +37,14 %. Ils sont de -13 % au niveau national.

Les vols sans violence contre les personnes sont également en baisse : -28,66 % avec 234 faits contre 328 faits constatés en 2019

Le département lozérien reste à l'écart des formes de violences avec armes (1 fait en 2020 contre 3 en 2019).

Le taux d'élucidation de la délinquance générale reste stable par rapport à 2019 à 52,84 %. Il était de 53,95 % en 2019. Soit, encore 1 fait sur deux.

· Augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (homicide, harcèlement, menaces, vols à main armée, atteintes aux mœurs ou violences à dépositaire de l'autorité) continuent d'augmenter : de + 6,54 % cette année (+ 31 faits), soit 505 faits contre 474 en 2019.

Cette hausse est notamment liée à l'impact du confinement, qui a exacerbé les tensions au sein des foyers et au renforcement des dispositifs mis en place pour favoriser la libération de la parole des victimes.

Données départementales 48	Année 2019	Année 2020	Evolution
AVIP constatées	474	505	+ 31 faits (+6,54%)
AVIP élucidées	397	430	+ 33
Taux d'élucidation	83,76%	85,15%	+1,39 pts

Zone police	Année 2019	Année 2020	Evolution
AVIP constatées	149	164	+15 faits (+10,07%)
AVIP élucidées	108	109	+ 1
Taux d'élucidation	72%	66%	+6 pts

Zone gendarmerie	Année 2019	Année 2020	Evolution
AVIP constatées	325	341	+16 faits (+4,92%)
AVIP élucidées	289	321	+ 32
Taux d'élucidation	88,92%	94,13%	+5,21 pts

Les coups et blessures volontaires sur personnes de plus 15 ans sont en baisse significative : - 12,16 % (- 27 faits).

Violences intra-familiales (VIF)

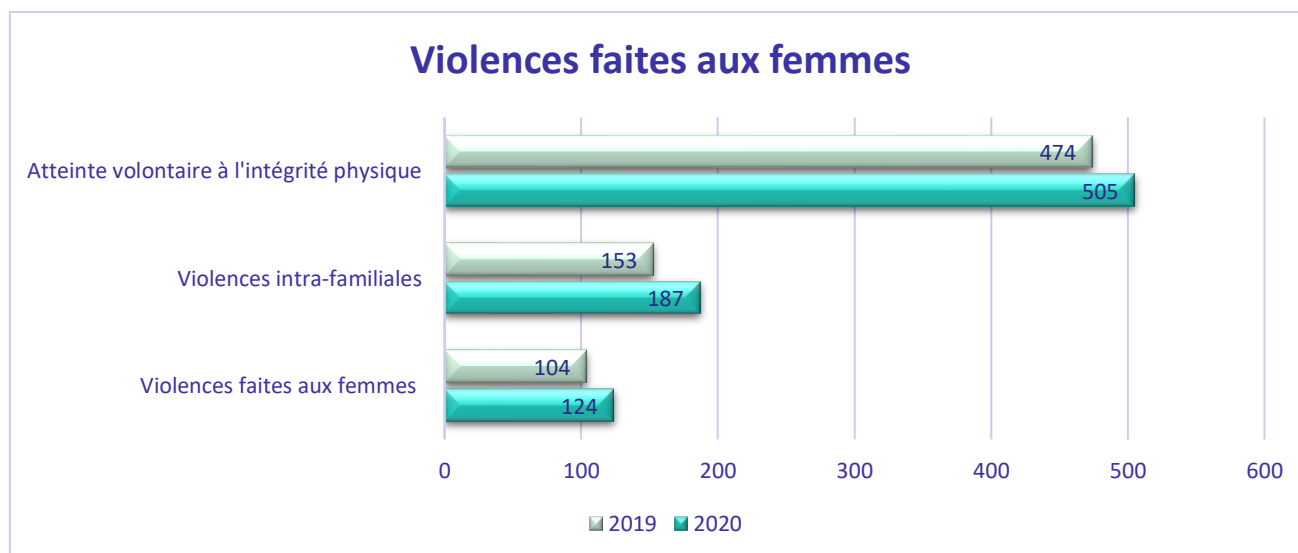
En Lozère, comme au niveau national, les violences intra-familiales sont en hausse.

Même constat inquiétant pour la part des violences faites aux femmes.

Comme au niveau national (+ 9 %), l'augmentation la plus préoccupante concerne les violences intra-familiales (VIF) qui sont en hausse : de **22, 22% avec 187 faits** contre 153 en 2019.

La majorité des VIF est issue de la sphère conjugale (conjoint, concubin, ex-conjoint ...). Viennent ensuite celles commises au sein de la sphère familiale proche (père, mère, enfants).

La part des violences faites aux femmes représente **66 % : 124 faits** (contre 103 en 2019), soit une évolution de **+ 16,94 %**.



Données départementales 48 relatives aux VIF	Année 2019	Année 2020	Evolution
Coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus.	222	195	-27 (- 12,16 %)
Viols sur majeurs	8	14	+ 6 (+75%)
Viols sur mineurs	14	10	-4 (-28,57%)

Violences à dépositaires de l'autorité publique

Les violences à dépositaires de l'autorité ont augmenté : de + 44,44 % avec 26 faits, contre 18 en 2019. + 25 % en zone gendarmerie et + 60 % (+ 2 faits) en zone police (+ 6 faits).

Quelques exemples

- En janvier 2020, un ASVP qui s'interpose dans une dispute, est victime d'injures de la part d'un mari qui s'en prend verbalement et physiquement à sa femme dans la rue.
- En octobre 2020, un technicien d'Enedis se fait violenter par un automobiliste suite à un problème de blocage de la circulation par le véhicule de la société.
- En avril 2020, les policiers interviennent au domicile d'un individu pour tapage récurrent. A leur arrivée, la personne, fortement alcoolisée, menace les 3 policiers avec une arme blanche.

• Augmentation des escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF)

Les escroqueries et infractions assimilés sont en hausse de + 61 faits (285 contre 224 en 2019) soit + 27,23 %. Elles concernent majoritairement les escroqueries commises, via Internet. Au niveau national, les EIEF augmentent de + 1%

Quelques exemples

- Une prédominance pour des commandes sur des sites frauduleux de produits qui ne sont jamais livrés.
- Hameçonnage dit « phishing » dont l'objectif est d'opérer une usurpation d'identité ou identifiants bancaires.

• Infractions relevées grâce à l'activité des services (IRAS)

Les IRAS ont connu une baisse en 2020 tant en zone police (-12 faits) qu'en zone gendarmerie (- 33 faits).

L'activité judiciaire augmente par rapport à 2019 de +2,93 % pour les mis en cause (1125 contre 1093 en 2019). Elle reste stable en matière de garde à vue (GAV) : 295 en 2020 et 2019, soit 168 en zone gendarmerie et 127 en zone police.

Cette activité dynamique s'explique par une politique offensive en matière de lutte contre les infractions à la législation contre les stupéfiants.

Infractions à la législation sur les stupéfiants

Les IRAS concernent essentiellement des faits liés aux produits stupéfiants.

L'infraction d'usage de produits stupéfiants est désormais relevée par l'amende forfaitaire délictuelle (AFD).

Les infractions à la législation sur les stupéfiants relevés en 2020 sont en baisse **de 21,23 % (167 faits** contre 212 en 2019) avec un excellent taux de faits élucidés à 106,59 % .

La lutte contre les trafics et usages de stupéfiants reste un enjeu majeur pour les forces de sécurité.



Cette année, le groupement de gendarmerie de la Lozère a initié 4 affaires judiciaires de trafics qui ont permis la mise en cause de 10 revendeurs.

La DDSP a aussi accentué son activité en 2020 : la poursuite des dealers, en juin, juillet, août et décembre ont permis de neutraliser plusieurs consommateurs/dealers (4 individus incarcérés).

Quelques exemples

- *En février 2020, 4 individus soupçonnés d'être à l'origine de la mise en place d'un trafic de stupéfiants ont été interpellés. Les perquisitions ont permis de saisir de l'herbe et de la résine de cannabis en faible quantité ainsi que du matériel servant à la revente.*
- *En mars 2020, un individu se livrant à un trafic de produits stupéfiants a été interpellé. La marchandise écoulee a été estimée à environ 12 kg de résine de cannabis et 1 kilo d'herbe de cannabis.*
- *1,231 kg de résine et 62,5 grammes d'herbe de cannabis ont été saisis ainsi que 3075 euros en numéraire. 12 individus ont été entendus.*
- *En novembre 2020, une patrouille de nuit, lors d'un contrôle, a interpellé un individu en possession d'une barrette de résine de cannabis (0,3g). Conduit au commissariat, il a outragé les fonctionnaires occasionnant des blessures aux agents. Il a été soumis à un contrôle judiciaire avec obligation de soins.*

Lutte contre les stupéfiants : la CROSS opérationnelle en Lozère

Dans le cadre du plan national de lutte contre les stupéfiants 2020-2022, le département de la Lozère s'est doté de la cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (CROSS) le 27 septembre 2020. Animée par le groupement de gendarmerie départementale de la Lozère en lien avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP 48), la CROSS est une structure d'échanges, de partages et de renseignements dont les missions sont :

- d'organiser et d'animer le renseignement non pris en compte sur le plan judiciaire relatif aux trafics de stupéfiants sur l'ensemble du département de la Lozère.
- de partager l'information avec les services contributeurs et de transmettre des renseignements élaborés à l'antenne de l'OFASST de Marseille.
- de gérer les éventuels conflits interservices.
- de transmettre des informations consolidées au Procureur de la République.
- de proposer aux autorités judiciaires et administratives une stratégie locale de lutte contre le trafic de stupéfiants.

La délinquance des mineurs

La part des mineurs augmente de 2,97 pts sur le total des mis en cause. Ces mineurs sont essentiellement impliqués dans des faits d'atteintes aux biens (dégradations et cambriolages).

2020, un impact direct sur l'activité au quotidien des forces de sécurité

La situation générale en France a exigé localement la mise en place de mesures sanitaires tels que les confinements, le couvre-feu, les attestations dérogatoires de déplacement, le port du masque ou le respect du protocole dans les établissements recevant du public. Autant de mesures dont l'application a été contrôlée quotidiennement par les forces de sécurité avec un objectif : protéger la santé de tous.

Dans ce contexte, durant l'année 2020 en Lozère, 49 979 contrôles ont été effectués. Dans l'ensemble, il a été remarqué que les Lozériennes et les Lozériens sont respectueux des mesures et des règles de sécurité en vigueur pour freiner la propagation de la Covid-19.

Les perspectives pour l'année 2021 :

Les forces de sécurité de la Lozère seront cette année encore engagées au quotidien pour :

- . poursuivre la lutte contre les trafics des stupéfiants
- . lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intra-familiales. Pour mener à bien la lutte contre ce fléau : formation de tous les militaires à la prise en compte des victimes de VIF.
- . développer la proximité avec les populations pour une meilleure adéquation avec les attentes et une logique partenariale avec l'ensemble des acteurs de la sécurité, dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ).

Parmi les actions conduites par les forces de sécurité en 2021, la gendarmerie de Lozère accentuera son action de lutte contre les atteintes à l'environnement. Un partenariat avec la chambre d'agriculture est à venir.

La direction départementale de la sécurité publique de Lozère accentuera ses interventions dans les établissements scolaires dans le cadre de la prévention et la lutte contre la drogue et les conduites addictives auprès des jeunes.

